

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER 2011

La séance est ouverte à 18 H.

Monsieur le Maire fait part de divers remerciements qu'il a reçus.

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 16 décembre 2010 est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire rend hommage à Monsieur Claude HEBERT, décédé le 6 janvier 2011, ancien Conseiller Municipal et grande personnalité couronnaise qui a beaucoup œuvré dans le monde associatif. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'observer une minute de silence à la mémoire de M. Claude HEBERT.

L'ordre du jour de la présente réunion est adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal abordant l'ordre du jour :

- Décide :

- de clore la concertation engagée pendant le déroulement des études,
- d'arrêter le projet de révision du P.L.U. de la Commune de GRAND-COURONNE tel qu'il est annexé à la délibération s'y rapportant,
- de communiquer ce projet pour avis à l'ensemble des personnes publiques associées à la révision du P.L.U., aux communes limitrophes, aux établissements publics de coopération intercommunale directement intéressés ainsi qu'aux présidents d'associations agréées qui en feront la demande,
- de préciser que suite aux avis des personnes publiques associées et consultées, le projet sera soumis à enquête publique.

Le projet de révision du P.L.U. arrêté sera tenu à la disposition du public au Service Technique Municipal, sis 36 rue Georges Clémenceau à Grand-Couronne, conformément à l'article L 300-2 du Code de l'Urbanisme

Fin de séance à 19 H.

Fait à Grand-Couronne, le 18 février 2011.

Le Maire,



Patrice DUPRAY